

L'ESCALE

|| | | studio | | | | |
|| | | | | | | | |

Le Studio de l'Escale est un local de répétition équipé mis à disposition des musiciens du Val de Morneau.

RÈGLES PRATIQUES ET TECHNIQUES

ACCÈS AU STUDIO

- ★ Pour le respect des autres activités et la sécurité du matériel, pensez à bien fermer les portes du studio ainsi que la porte entrée principale (entrée des artistes) dès que vous entrez et sortez (même pour quelques minutes). N'oubliez pas votre badge et votre clé d'accès à l'intérieur du studio.
- ★ Tous les locaux de l'Escale sont non-fumeurs. Il est interdit de manger dans le studio. Les bouteilles d'eau sont autorisées (ne pas poser vos bouteilles sur les amplis, table de mixage-risques électrique !). L'alcool et les produits illicites sont interdits dans l'enceinte du studio.
- ★ Vous êtes priés de prévenir le responsable du Studio en cas d'absence.
- ★ A la fin de votre période de location, le badge électronique de l'entrée principale bâtiments et la clé du studio devront être remis impérativement au responsable du studio (badge et/ou clé non rendus ou perdus = coût pris sur la caution)

VOTRE GROUPE

- ★ Tout changement de musicien et essai de musicien doit être signalé 48 heures à l'avance au responsable du studio. Ils devront s'acquitter d'une adhésion de 10€.
- ★ Vous êtes priés de prévenir le régisseur 48 heures à l'avance si vous souhaitez avoir un ou plusieurs invités (ingénieur son, producteur...) lors d'une de vos répétitions. Ils ne seront autorisés à utiliser le matériel qu'avec l'accord du responsable du studio. Ces personnes sont sous la responsabilité du groupe en cas d'incidents.

RESPECT DES CRÉNEAUX

- ★ L'accès au studio de répétition vous est autorisé sur le créneau défini par le groupe et le responsable du studio lors de l'inscription. Aucun accès ne sera autorisé en dehors de celui-ci.
- ★ Le créneau de répétition de 3 heures comprend le montage et le démontage du matériel.
- ★ Le studio doit être libéré à l'heure exacte indiquée dans le contrat de location pour laisser place aux autres groupes.

RESPECT DU MATÉRIEL

- ★ Vérifier que tout le matériel soit hors-tension en fin de répétition.
- #### SONO/CONSOLE
- ★ Ne jamais être dans le rouge sur les diodes du GAIN et de MASTER.
 - ★ Toujours éteindre l'ampli sono avant d'éteindre la console son.
 - ★ En fin de répétition, remettre les micros sur leurs pieds.
- #### BATTERIE
- ★ Remonter la batterie après chaque répétition.
 - ★ Ne pas trop serrer les attaches, tirants et pieds de cymbales.
 - ★ Pour la durabilité du matériel et pour le respect des musiciens, vous devez fermer le Charley quand vous quittez le studio.
 - ★ Ne jamais taper sur les cymbales sans mousses et attaches papillons.
- #### AMPLIS GUITARE ET BASSE
- ★ En fin de répétition, mettre le volume des amplis à ZÉRO.

LES VALEURS DU STUDIO

- ★ Démocratiser les pratiques musicales et les musiques actuelles
- ★ Accompagner les parcours de musiciens, de l'amateur au professionnel
- ★ Développer le lien social, dans une perspective d'épanouissement personnel et collectif
- ★ Valoriser les compétences et les initiatives des musiciens et des groupes à travers la possibilité de participer à des événements internes à l'Escale

EQUIPEMENT DU STUDIO - 25 m²

LE LOCAL ET LE MATÉRIEL

- ★ une batterie complète Tama Imperialstar, avec pied de charley, 3 perches, un siège et un tapis antidérapant. Sans caisse claire ni cymbales.*
- ★ une tête ampli basse Ampeg Pf-500 Portaflex et son baffle 1X15
- ★ un ampli guitare combo Orange crush 60 CR60C 1x12
- ★ un ampli guitare combo Koch Jupiter JUP45C 1x12
- ★ 2 baffles guitare 2x12 V30 8 Ω (pour ceux qui souhaitent utiliser leurs têtes d'ampli)*
- ★ une sonorisation complète (table de mixage Behringer Xenyx X2222USB + 2 enceintes amplifiées Makie Thump 15 + 3 micros Shure SM 58 + pieds + pinces + câbles xlr)
- ★ un local de rangement de 6m² permettant de déposer du petit matériel dans la limite de volume disponible. Le Studio de l'Escale ne peut en aucun cas être mis en cause en cas de détérioration ou vol de matériel.

* Les cymbales, caisse claire, câbles baffle guitare et instruments (guitare, basse, claviers, pédales d'effets, platine ...) ne sont pas fournis. Pour des demandes spécifiques, merci de demander au responsable du studio 48 heures à l'avance le matériel dont vous avez besoin dans la mesure des possibilités et des disponibilités.

Le studio ne peut en aucun cas être mis en cause lors de la détérioration de votre matériel personnel suite à un mauvais branchement (vérifier vos impédances d'ampli à lampes au préalable, les voltages et polarités de vos alimentations d'instruments et de vos pédales d'effet).

FONCTIONNEMENT

- ★ Les inscriptions se font durant l'été pour un accès au Studio en septembre.
- ★ Avant la première répétition, tous les musiciens du groupe doivent impérativement s'être acquittés de leur adhésion individuelle de 10€.
- ★ Une séance d'accueil personnalisé aura lieu à votre première répétition dans le studio.
- ★ Les créneaux fixes sont de 3h par semaine pour la saison en cours (de septembre à juillet).
- ★ Pour une meilleure gestion du studio et mieux répondre à vos attentes, il faudra remplir le cahier état des lieux à la fin de chaque répétition.
- ★ Pour tout renseignement et conseil concernant le studio, merci de contacter le responsable du studio stephane.bulle@morteau.org

EN PLUS :

- ★ Atelier " Mieux s'entendre en répétition "
- ★ Conseils artistiques et techniques personnalisés

TARIFS

Pour un créneau 3 heures de répétitions par semaine:
Adhésion individuelle obligatoire : 10€
Location mensuelle : 50€ par groupe
Location trimestrielle : 80€ par groupe
Location annuelle : 250€ par groupe
Caution : 150€ par groupe (qui sera encaissé)

L'ESCALE

1 chemin du stade
25500 MORTEAU
Informations : Stéphane Bulle Téléphone : 06 75 22 36 92 ou 07 86 68 60 00
Email : studio.escale@morteau.org

Numéro d'appel d'urgence : 112 Samu : 15
Police/Gendarmerie: 17 Sapeurs-pompiers : 18